

Image not found or type unknown



Succession et vente de maison

Par **Phine**, le **24/05/2011** à **22:13**

Bonjour,

Je vous explique notre soucis, mon beau-père est décédé en mai l'an dernier nous avons donc prit un notaire pour régler la succession (cela ne s'est pas très bien passé ...) Et aujourd'hui nous vendons la maison avec l'accord de ma belle-mère.

Nous avons trouvé un acquéreur pour la maison qui désire prendre son notaire et nous sommes d'accord mais le soucis c'est que l'autre notaire (celui de la succession) nous dit que nous sommes obligé de passer aussi par lui Est ce vrai ? ou pouvons nous prendre uniquement le notaire de l'acheteur ?